

N° 9.

Naissance de  
**Barbier**  
Lucienne Alexandrine

13 Mars 1903.

L'an mil neuf cent trois, le quatorze mars, à midi, devant Nous Chaillot Célestin, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune du Châtelet, arrondissement de Melun, (Seine-et-Marne), est comparu Barbier Jules-Augustin, âgé de trois ans, terrassier, demeurant au Châtelet, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, treize Mars, à onze heures du soir, son domicile, de son légitime mariage avec Mariault Alexandrine, âgée de vingt-trois ans, sans profession, domiciliée avec son mari et au quel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de **Lucienne Alexandrine**. Lesdites présentation et déclaration nous ont faites en présence de Sarrazin Laurencie, femme Cannel, Institutrice âgée de trente-neuf ans, de Vigoureux Baptiste âgé de soixante-quatre ans; garde champêtre, tous deux témoins majeurs demeurant au Châtelet, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé avec nous le présent acte après lecture faite.

avec  
Le Maire  
Le Greffier  
Melun, le 14 Mars 1903  
Le Maire  
Le Greffier  
Melun, le 14 Mars 1903

L. Sarrazin  
f. Cannel  
Vigoureux  
Chaillot  
Barbier



N° 10.

Naissance de  
**Desmarest**  
Raymond René

16 Mars 1903

L'an mil neuf cent trois, le dix-sept mars, à quatre heures du soir, devant Nous Chaillot Célestin, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune du Châtelet, arrondissement de Melun, (Seine-et-Marne), est comparu Desmarest Paul, âgé de vingt-cinq ans, peintre en bâtiment, demeurant au Châtelet, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, seize Mars, à six heures du soir, son domicile, de son légitime mariage avec Pillonel Albertine-Héloïse, âgée de vingt-trois ans, couturière, domiciliée avec son mari et au quel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de **Raymond René**. Lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence de Mulolet Edmond, âgé de trente-trois ans, de Mulolet Victor, âgé de vingt-quatre ans, tous deux scieurs de long, témoins majeurs demeurant au Châtelet, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

avec  
Le Maire  
Le Greffier  
Melun, le 17 Mars 1903  
Le Maire  
Le Greffier  
Melun, le 17 Mars 1903

Desmarest  
Pillonel  
Mulolet  
Chaillot